

## **Politique d'entreprise sur le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes**

### **Groupe Pro-Fab Inc.**

#### Structure, activités et chaîne d'approvisionnement

Le Groupe Pro-Fab Inc. est la société mère de Guildcrest Building Corporation, Structures Héritage inc., Thermo Structure Inc. et Construction Germat Inc. Toutes les activités de ces entreprises œuvrent dans la fabrication et la construction de solutions d'habitation. Les produits sont achetés auprès de fournisseurs basés au Canada.

#### Déclaration de politique

Le Groupe Pro-Fab Inc. s'engage à mener ses activités de manière éthique et responsable. Nous nous opposons fermement au travail forcé sous quelque forme que ce soit et dans n'importe quelle partie de nos opérations ou de notre chaîne d'approvisionnement. Cette politique décrit notre engagement à prévenir et éliminer le travail forcé ainsi que nos attentes envers nos employés, entrepreneurs, fournisseurs et partenaires.

#### Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les employés de Groupe Pro-Fab Inc., ainsi qu'aux entrepreneurs, fournisseurs et partenaires commerciaux impliqués dans la production et la livraison de nos produits et services.

#### Principes de la politique

**Travail forcé :** Groupe Pro-Fab Inc. ne tolérera aucune forme de travail forcé ou obligatoire. Tous les emplois doivent être volontaires et les employés doivent avoir le droit de mettre fin à leur emploi avec un préavis raisonnable.

**Travail des personnes mineurs :** Nous interdisons l'emploi de toute personne en dessous de l'âge minimum légal pour travailler. Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations applicables concernant l'âge minimum pour travailler.

**Conditions de travail :** Nous nous engageons à fournir des conditions de travail sûres et saines pour tous les employés. Tout travail doit être effectué en conformité avec les normes de santé et de sécurité applicables.

**Chaîne d'approvisionnement :** Nous attendons de nos fournisseurs et entrepreneurs qu'ils adhèrent aux mêmes normes concernant le travail forcé. Nous travaillerons avec nos fournisseurs pour s'assurer qu'ils comprennent et respectent cette politique.

#### Formation et sensibilisation

**Formation :** Pro-Fab s'engage à sensibiliser les employés et les parties prenantes aux risques du travail forcé et à leurs responsabilités pour respecter cette politique. Des programmes de formation seront développés et mis en œuvre pour s'assurer que les employés comprennent l'importance de la conformité et savent comment identifier et traiter les violations potentielles.

Suivi et conformité : Nous effectuerons des évaluations de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement pour surveiller la conformité à cette politique. Le cas échéant, toutes non-conformités seront traitées rapidement et des mesures correctives appropriées seront prises.

Mécanisme de signalement : Les employés, entrepreneurs, fournisseurs et partenaires sont encouragés à signaler toute préoccupation ou violation de cette politique par le biais de notre mécanisme de signalement confidentiel. Les représailles contre quiconque signalant de bonne foi ne seront pas tolérées.

Engagement des fournisseurs : Nous encouragerons nos fournisseurs à adopter et à respecter des politiques similaires contre le travail forcé.

#### Conséquences de la non-Conformité

La violation de cette politique peut entraîner des mesures disciplinaires, allant jusqu'au licenciement ou à la résiliation du contrat. Nous nous réservons le droit de rompre les liens avec les fournisseurs ou partenaires qui ne respectent pas cette politique.

#### Révision et mise à jour

Cette politique sera revue annuellement pour assurer son efficacité et sa pertinence. Des mises à jour pourront être apportées si nécessaire pour refléter les changements dans les lois, les réglementations ou nos pratiques commerciales.

#### Conclusion

Le Groupe Pro-Fab Inc. s'engage à maintenir les normes les plus élevées de conduite éthique dans tous les aspects de nos activités. Nous croyons qu'en adhérant à cette politique, nous pouvons contribuer au bien-être de nos employés, de nos communautés et de nos parties prenantes tout en maintenant la confiance et le respect de nos clients et partenaires.

#### Approbation

Cette politique a été approuvée par l'équipe de direction exécutive de Groupe Pro-Fab Inc.

Signature :  Date : 29/05/2024  
Martin Roy (May 29, 2024 12:01 EDT)

Martin Roy, PDG

J'ai le pouvoir de lier l'entreprise.

#### Coordonnées

Pour toute question ou préoccupation concernant cette politique, veuillez contacter :

Manon Lemelin

Directrice Relation Client

Email : m.lemelin@profab.ca

Téléphone : 418-881-2006